

46, 1883

Hommage de l'auteur

J. S.

Res HAA

63/12

ÉPIGRAPHIE

DE LA

CIVITAS CONSORANORUM.

PAR

JULIEN SCAZE

Extrait de l'ouvrage INSCRIPTIONS ANTIQUES DES PYRÉNÉES FRANÇAISES, 1 volume in-8°, avec 350 figures intercalées dans le texte et gravées d'après les monuments originaux (en cours d'impression, chez Joseph Baer, éditeur).



PARIS

JOSEPH BAER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

18, rue de l'Ancienne Comédie

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, Rossmarkt, 18

1883

EPIGRAPHIE

MUSAEUM CONSORTIORUM

LEONARDI RICCI

INSTITUTIONE ET CURA SOCIETATIS REGIAE SCIENTIARUM
ET LITTERARUM TORONENSIS

INSTITUTIONE ET CURA SOCIETATIS REGIAE SCIENTIARUM
ET LITTERARUM TORONENSIS

LEONARDI RICCI

INSTITUTIONE ET CURA SOCIETATIS REGIAE SCIENTIARUM
ET LITTERARUM TORONENSIS

ÉPIGRAPHIE
DE LA
CIVITAS CONSORANORUM

PAR
JULIEN SCAZE

AUXILIAIRE DE LA COMMISSION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ANCIENNE FRANCE
PRÈS LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
CHARGÉ DES DÉPARTEMENTS DU SUD-OUEST

*Extrait de l'ouvrage INSCRIPTIONS ANTIQUES DES PYRÉNÉES FRANÇAISES, 1 volume
in-8°, avec 350 figures intercalées dans le texte et gravées d'après les monuments originaux (en
cours d'impression, chez Joseph Baer, éditeur).*

PARIS
JOSEPH BAER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
18, rue de l'Ancienne Comédie
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, Rossmarkt, 18

—
1883

ÉPIGRAPHIE

CIVITAS COSORANORUM

Tiré à 50 exemplaires numérotés

N° 23

ÉPIGRAPHIE

DE LA

CIVITAS CONSORANORUM

Les *Conсорani* faisaient partie de l'Aquitaine ethnographique : Aquitanicae sunt..... *Conсорani*, dit Pline, dans un chapitre spécialement consacré à l'énumération des peuples de l'Aquitaine (IV, XIX). Ailleurs (III, IV) le même auteur, traitant de la province, écrit : in ora regio Sordorum intusque *Consuaranorum*. Cette indication, contradictoire à la précédente et, d'ailleurs, un peu vague, ne paraît pas exacte. Pour concilier les deux textes de Pline, on a proposé de distinguer les *Consuarani* ou *Consuarini* des *Conсорani* ou *Conсорanni*, et de placer ceux-ci dans l'Aquitaine, ceux-là dans la Narbonnaise ; mais cette distinction entre deux peuples voisins et de même nom, ou peu s'en faut, présente trop d'in vraisemblance pour être acceptée.

La Notice des provinces met la *civitas Conсорanorum* dans la *provincia novempopulana*, partie méridionale de l'Aquitaine administrative. Les caractères ethnographiques, le langage, la toponymie, tous les éléments d'étude et de décision doivent, de même, faire compter les *Conсорani* au nombre des tribus ibériennes désignées par les Romains sous le nom collectif d'*Aquitani*. Quand on arrive des bords de la Méditerranée dans le pays de Couserans, après avoir exploré les vallées pyrénéennes intermédiaires, on est frappé du brusque changement qui se manifeste, de nos jours encore, dans le langage, dans

les mœurs et dans la race elle-même : l'élément ibérien s'accentue, et, tandis que dans la région immédiatement contigue (arrondissements de Pamiers et de Foix, dépendances du pays toulousain), on emploie le dialecte languedocien, c'est le dialecte gascon que l'on parle dans l'arrondissement de Saint-Girons, formé tout entier de l'ancien Couserans. Enfin, la délimitation naturelle, sous le rapport de l'orographie et de l'hydrographie, n'est pas moins bien marquée, et, en présence de toutes ces considérations, je suis tenté de placer au midi d'Aulus, près du Montcalm¹, point culminant de toute cette partie de la chaîne des Pyrénées françaises, la limite de l'Aquitaine et de la Narbonnaise, telle que l'indique Ptolémée (II, vi) : l'Aquitaine est limitée, à l'orient, par une partie de la province Lyonnaise, en remontant le fleuve Liger jusqu'à sa source, et par une partie de la Narbonnaise, jusqu'à sa limite dans les Pyrénées, à 19°,, — 43° 10' : τῆς Ναρθωνησίας μερῆι, μέχρι τοῦ πρὸς τῇ Πυρήνῃ περατος, οὗ ἡ θέσις ἐπέχει μίρας 10 μγ ς'.

Quelques géographes se refusent à comprendre le territoire des *Conсорani* dans l'Aquitaine, parce qu'il se trouve au-delà de la Garonne, limite de l'Aquitaine, d'après César ; mais ils ne considèrent pas que César indique ce fleuve comme limite entre la Celtique et l'Aquitaine, et non entre l'Aquitaine et la province : Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit... Eorum una pars, quam Gallos obtinere dictum est, initium capit a flumine Rhodano, continetur Garumna flumine, Oceano, finibus Belgarum... Aquitania a Garumna flumine ad Pyrenaeos montes et eam partem Oceani quae ad Hispaniam pertinet, spectat... (*De bello Gallico*, I, 1.). On le voit, César ne s'occupe point du cours supérieur de la Garonne, ni de la ligne divisoire entre l'Aquitaine et la Narbonnaise. Une partie notable du territoire des *Convenae*, de même que celui des *Conсорani*, se trouvait en delà de la rive droite de la Garonne, et cependant il

1. Le Montcalm a 3 080^m d'altitude. « Ce dôme immense, dit le cte Henry Russel (*Souvenirs d'un Montagnard*, p. 126), forme certainement la plus vaste cime des Pyrénées. » Il y a une cinquantaine d'années, les ingénieurs français demeurèrent pendant plusieurs semaines au faite même du Montcalm, pour faire la triangulation des Pyrénées. De la Méditerranée au Néthou, il n'est point de pic plus élevé, sauf l'Estats (3 120^m), sis en Espagne, au S. O. du Montcalm, et non au S. E., comme le portent toutes les cartes.

faisait partie de l'Aquitaine, comme le disent tous les géographes anciens, Strabon, Pline, Ptolémée et la Notice des provinces.

C'est la phrase de Pline : *in ora regio Sordonum intusque Consuaranorum*, qui a fait accorder une trop grande extension au territoire occupé par les *Conсорani* ou *Consuarani* ; il correspondait à l'arrondissement actuel de Saint-Girons, ou, plus exactement, à la circonscription de l'ancien diocèse de Couserans. Le pays intermédiaire entre celui des *Sordones* et celui des *Conсорani*, appartenait aux *Cerretani* et aussi, probablement, à quelque autre peuple dont nous ignorons le nom ou la situation géographique, peut-être les *Tarusconienses* mentionnés par Pline (III, iv) dans l'énumération des peuples de la Narbonnaise et dont le nom s'est conservé dans celui d'un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Foix, situé en aval du confluent de l'Ariège et de l'Oriège, Tarascon (*castrum Tarasco*, dans les actes anciens)¹.

1. D'Anville (Notice de l'ancienne Gaule, p. 634), Walckenaer (Géographie des Gaules, II, p. 174), et plusieurs autres écrivains placent les *Tarusconienses* dans le pays de Foix, aux environs de Tarascon ; j'adopte volontiers cette identification, non comme une certitude, mais comme une probabilité. M. Adolphe Garrigou, président de la Société scientifique et littéraire de l'Ariège, a recueilli près de Tarascon, aux alentours de la chapelle de Sabar, des monnaies de Marc-Aurèle, Vespasien, Sévère. A 4 kil. S. de Tarascon, près des thermes d'Ussat, se trouve la grotte de Lombrive, soigneusement explorée, comme plusieurs autres stations préhistoriques de l'Ariège, par mon ami le Dr F. Garrigou, le savant hydrologue des Pyrénées. Cette région était habitée dès les temps les plus reculés et l'on y a recueilli, dans plusieurs cavernes, les débris de l'homme et de son industrie naissante. Mes recherches n'ont pu amener la découverte d'une seule inscription antique ; mais je veux décrire un monument plus ancien, si je ne me trompe, que nos textes épigraphiques, l'aménagement primitif des sources thermales d'Ax, village situé à 26 kil. S. E. de Tarascon, à une altitude de 716 mètres. Là, plus de soixante sources sulfureuses dont quelques-unes atteignent 77° c., émergent du granit et se répandent de toutes parts, même sur la voie publique. A la fin de l'année 1868, les déblais entrepris pour la reconstruction du principal des établissements thermaux d'Ax, le *Couloubret*, mirent à découvert, à 3 mètres de profondeur, une construction tout à fait primitive, en bois, dalles schisteuses et maçonnerie composée de cailloux et de mortier très-grossier. Un homme dont le dévouement à la science mérite les plus grands éloges, le Dr F. Garrigou assistait à ces fouilles ; il eut soin de prendre des notes et des dessins, et c'est parce qu'il a bien voulu m'entretenir de cette découverte et me permettre de puiser dans son carnet, que je puis moi-même faire connaître les détails de cette construction sur pilotis, antérieure, je crois, à la conquête romaine.

Figure 1. — Plan du captage dans un terrain glaciaire remanié. La construction mesurait approximativement 1 mèt. de longueur, 0 mèt. 50 de largeur, et 1 mèt. 60 de hauteur (du pied des piquets au sommet de l'édifice).

Figure 2. — Coupe représentant p. p. pilotis (il y en avait 13, tous en pin, bien appointés) ; d. d. ardoise placée sur les pilotis et supportant la maçonnerie m. m. surmontée

Une voie romaine se reliant à la *via ab Aquis Tarbellicis Tolosam*, près du confluent de la Garonne et du Salat, desservait la *civitas Consoranorum* ; on en a trouvé des traces à Prat, à Caumont, à Saint-Lizier et dans la vallée du Lez. Peut-être un chemin menait-il, par Kercabanac et Ercé, aux thermes d'Aulus où l'on prétend avoir recueilli, en faisant quelques travaux de captage, en 1872, des médailles de Tibère, de Claude et de Néron ; mais cette trouvaille n'a-t-elle pas été simulée pour justifier le nom de « Source des Trois-Césars » donné à la source récemment découverte ?

elle-même d'ardoises *e. e.* fortement pressées contre le tuyau *t* servant d'ascenseur à l'eau minérale qui coulait par *c* ; ce tuyau en bois était grossièrement foré ; *a a* sont encore des ardoises servant à maintenir le tuyau *t*, également soutenu par quatre piquets *h h*. Les piquets *p* formant le pilotis avaient 1 mèt. environ de hauteur et 0 mèt. 20 de diamètre ; la maçonnerie avait 0 mèt. 30 d'épaisseur ; le diamètre du tuyau était de 0 mèt. 15 à 0 mèt. 20 extérieurement, et celui de l'ouverture intérieure, de 0 mèt. 06.

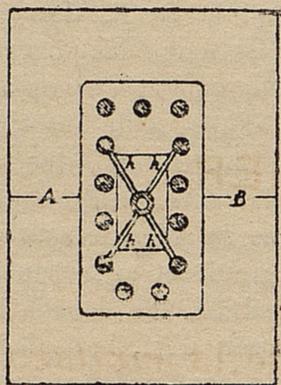


Fig. 1

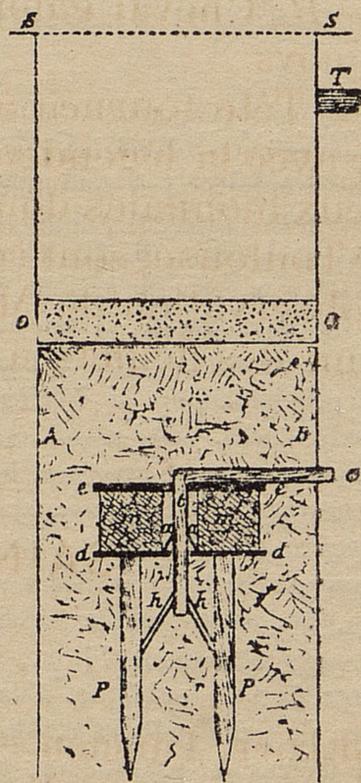


Fig. 2

Le captage était à 2 mèt. 50 de profondeur au-dessous du sol de 1868, S. S. Une couche de béton *O. O.* recouvrait cette construction primitive et l'avait tenue cachée pendant une longue série de siècles. *T* est le tuyau de la source dite de *la Basse*, conduisant l'eau dans l'établissement du *Couloubret* démoli en 1868 ; l'existence de ce tuyau remontait à l'époque de la création de cet établissement, il y a plusieurs siècles.

Ainsi captée et amenée par le tuyau *t*, l'eau thermale sulfureuse arrivait en volume suffisant et avec toutes ses vertus curatives dans le bassin destiné à la recevoir.

On n'a trouvé aucun objet spécial (pierre, os, métal) dans la construction primitive que je viens de décrire.

Si l'histoire ne nous fournit aucun renseignement sur les *Conсорani*, l'épigraphie nous fait connaître l'organisation municipale de leur cité; quelques unes des divinités topiques et romaines adorées dans le pays; enfin plusieurs habitants de conditions diverses, dont certains portent des noms indigènes très-intéressants à recueillir pour l'étude de la langue et de la race des anciens peuples pyrénéens.

Les monnaies de la Novempopulanie ou Aquitaine ethnographique, appartenant à la période autonome, sont d'une grande rareté, sauf celles des *Elusates*; du moins, n'en connaît-on encore que quatre types: *Elusates*, *Sotiates*, *Convenae*, *Conсорani*. L'attribution des deux derniers types me paraît même très-conjecturale, et je ne décrirai que pour mémoire deux pièces, d'ailleurs uniques, attribuées aux *Conсорani* par quelques numismatistes:

N° 1. A/Tête tournée à gauche; profil creux; nez relevé. — R/Cheval galopant à gauche; dans le haut de la pièce, COVS.

N° 2. A/Tête tournée à droite. — R/Cheval en course à droite, avec la légende COV... ou, peut-être, COVRA.

Ces deux monnaies dont l'une, au moins, a été trouvée à Vieille-Toulouse, sont conservées au Cabinet de France. Selon l'observation de M. de Saulcy, elles se rattachent au système des deniers à la croix des Tectosages.

SAINT-LIZIER

Saint-Lizier, l'ancien chef-lieu de la *civitas Conсорanorum*¹, est bâti sur le penchant méridional d'une colline,

1. La ville avait-elle un nom spécial? Les écrivains locaux s'accordent à dire que le vocable primitif de Saint-Lizier fut *Austria* ou *Auskia*; mais rien ne justifie cette allégation, et le nom d'*Austria* (jamais *Auskia*) n'apparaît qu'à une basse époque. Adrien de Valois rapporte un passage de la vie de saint Lizier, dans lequel on lit que cet évêque mourut *in civitate quae vocatur Cosevanis sive Austria*, et l'ancien bréviaire de Lescaz contient une hymne où il est dit que ce même évêque administrait à la fois les diocèses de Tarbes et d'Austrie: *urbem regebat Tarbiam | idem pastor et Austriam*. D'où vient ce nom? La cité du Couserans appartient aux rois d'Austrasie. Aux termes du traité d'An-

sur la rive droite du Salat, le principal cours d'eau du Couserans. Entièrement déchuë depuis la Révolution, époque de la suppression de son évêché, cette petite ville (1 200 habitants) a conservé de nombreux débris de ses antiques monuments. Quelques inscriptions et fragments de sculptures romaines ont servi à la construction des édifices publics et des maisons particulières. Les remparts, encore debout à l'Ouest, sont surtout remarquables ; leur enceinte — environ 270 mètres de longueur de l'E. à l'O., et 150 mètres du N. au S. — marque l'emplacement du centre primitif de la *civitas*, occupé, après le triomphe du christianisme, par l'église mère de la cité, la cathédrale, autour de laquelle se sont groupées quelques maisons : c'est la ville haute, l'ancien *oppidum*, désigné encore sous le nom de la *Cioutat*.

46. — Fragment de marbre blanc encastré dans les remparts de Saint-Lizier, au-dessous d'une terrasse contigue à la maison de M. Maurel ; extrait par celui-ci, en 1868, et vendu ensuite à M. Barry, qui l'emporta à Toulouse ; disparu, depuis lors. La pierre est cassée à gauche. Il y a des points à la fin des 4^e et 5^e lignes ; il y a deux points entre le cognomen de Valeria et le mot *uxor* ; il y en a deux aussi entre les deux derniers mots de la légende. — H. du champ, 0^m 36 ; H. des lettres de la 1^{re} ligne, 0^m 053 ; de la 2^e, 0^m 048 ; de la 3^e, 0^m 043 ; de la 4^e, 0^m 036 ; de la 5^e, 0^m 032 ; de la 6^e, 0^m 031.

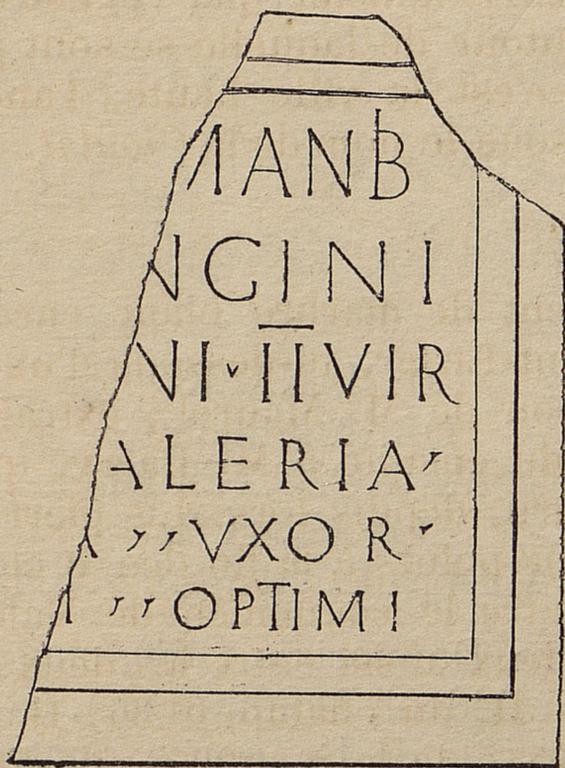
delot conclu le 28 novembre 587, entre Childebert II, Gontran et la fameuse Brunehaut, et rapporté par Grégoire de Tours (Hist. Fr., ix, 20), la ville de *Consoranis*, qui dépendait probablement de la succession de Sigebert, fils de Clotaire 1^{er}, fut définitivement dévolue à Childebert : faisant partie du royaume d'Austrasie (*Austria*), elle porta elle-même, avec plus ou moins de raison, le nom d'*Austria*. Telle me paraît être, du moins, l'origine de ce nom, définitivement remplacé dans la suite, comme celui de *civitas Consoranorum*, par le nom d'un évêque du Couserans, saint Lizier, mort vers le milieu du viii^e siècle. Alors même qu'elle pouvait être en usage, la dénomination d'*Austria* ne s'employait pas exclusivement ; on ne la trouve pas dans les actes officiels. Glycerius assiste au concile wisigoth d'Agde, en 506, en qualité d'évêque de la cité de Couserans ; au concile de Bordeaux, en 673, Maurolenus prend aussi le titre de *Coseranensis urbis episcopus*, et, au concile de Narbonne, en 788 (si l'on admet l'authenticité du texte que nous possédons), Francolin souscrit : *in Dei nomine, ego Francolinus, Conseranensis episcopus, subscripsi.*

//////MANIB
 //////NGINI
 //////NI·IIVIR
 //////ALERIA·
 //////A·VXOR
 //////I·OPTIMI·

[Dis] Manib(us)
 [Lo]ngini(i)?
ni, duumvir(i)
[V]aleria
a, uxor
 [marit]i optimi.

D'après un estampage de M. Barry¹

« Aux dieux mânes de [prénom] Longinius [surnom],
 duumvir, ...Valeria [surnom], épouse du meilleur des
 maris. »



Au commencement de la 4^e ligne se trouvait l'indication d'une fonction religieuse (*flamen* ou *pontifex*), ou bien le mot *quinquennalis* (QQ): *duumvir quinquennalis*.

S'il existait une plus grande place à la dernière ligne on pourrait y supposer la formule connue: *viro exempli optimi*.

Le duovirat ou le quattuorvirat, selon le cas, était la plus haute fonction municipale; il correspondait à la préture, à Rome.

1. Par l'intermédiaire de M. Allmer, M. Edouard Privat, de Toulouse, possesseur des manuscrits et des estampages de M. Barry, a mis obligeamment à ma disposition les estampages de cinq inscriptions aujourd'hui disparues.

47. — Marbre blanc, sans encadrement ni moulures, recouvrant un sarcophage où l'on a recueilli des ossements, une *olla* en terre et une *ampulla* en verre ; acquis par M. Rivalz, puis par l'Académie des Sciences de Toulouse, il est conservé, depuis l'année 1794, au Musée de cette ville. — H. 0^m 60 ; L. 0^m 87 ; E. 0^m 08. H. des lettres de la 1^{re} ligne, 0^m 08 ; de la dernière, 0^m 065.

Θ·HANARRO
 DANNORIGIS·F
 MAC·Q·VATER·ET
 Q·VAESTORI
 VALDENI·DONNI·FIL·VXORI

Θ·HANARRO
 DANNORIGIS·F
 MAG·QVATER·ET
 QVAESTORI
 V·ALDENI·DONNI·FIL·VXORI

Θ(άνοντι) Hanarro, Dannorigis f(ilio), mag(istro) quater et quaestori ; v(ivae) Aldeni, Donni fil(iae), uxori.

« A feu Hanar, fils de Dannorix, quatre fois *magister* (du vicus?) et questeur ; à Aldene, fille de Donnus, sa femme, encore vivante. »

Je traduis par Hanar, au nominatif, parce que cette forme se trouve dans une inscription de Cazarilh : *Bontar, Hotarris filius*. Hanar présente une physionomie aquitaine, comme Hotar, Honthar, Halscotar, Bihotar, Baisothar, Bontar, Orcotar, noms d'hommes, Senar, nom de femme, Alar, nom de divinité.

Le nom de la femme d'Hanar, Alden ou Aldene, me paraît d'origine douteuse ; on peut le rapprocher de quelques autres noms féminins : *Andere*, nominatif ; *Ereseni, Neureseni*, datifs, etc. Quant aux noms du père, Dannorix, et du beau-père, Donnus, ils ont le même radical et appartiennent l'un et l'autre au gaulois.

Nous connaissons plusieurs membres de la famille d'Hanar; tâchons de savoir quelles fonctions il exerçait chez les *Conсорani*. La difficulté vient de ce que le mot *magister* n'est point suivi d'un complément et que l'on peut restituer *magister pagi*, comme on l'a fait, ou *magister vici*, comme je me permettrai de le proposer. Probablement, Hanar, avant d'être magister de son *pagus* ou de son *vicus*, en avait été questeur; or, on ne connaît pas d'exemple, si je ne me trompe, de questeur d'un *pagus*, tandis qu'il n'en manque pas pour les *vici*. Je supposerai donc un *vicus*, parce que la questure n'y apportera pas une nouveauté.

Le savant archéologue Marquardt a nettement établi et distingué la signification de ces deux expressions géographiques. On doit comprendre par le mot *pagus* deux choses: un district rural et un endroit qui en formait le point central. Ce territoire ne constituait pas une commune indépendante, mais une partie de cité, cité où l'on allait aux marchés, aux audiences, aux assemblées du conseil et aux fêtes.

A l'intérieur des circonscriptions des cités, il y avait des *vici* et des *castella*, subordonnés à la ville chef-lieu de la cité, sous le rapport de l'administration et de la justice. Les habitants de ces *vici* avaient leurs *sacra* propres, une fortune commune au moyen de laquelle ils élevaient des monuments. Ils prenaient des décrets en comices, y éalisaient des administrateurs annuels, *magistri*, *aediles*, auxquels incombaient l'administration du culte, l'inspection des bâtiments, la police du *vicus*.

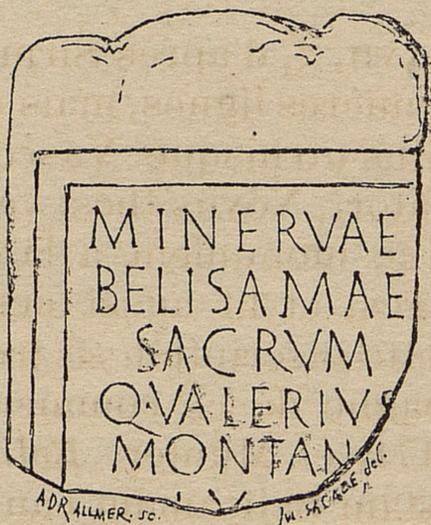
Après de notables changements, les *pagi* se maintinrent, à la vérité, pendant de longs siècles encore, mais ils n'eurent plus de signification propre, sous le rapport administratif. Au temps de l'Empire, le *pagus* n'était plus qu'une circonscription géographique rurale dépendant d'une cité, et dont le point central, bien qu'il portât encore le nom de *pagus*, n'avait plus que la constitution d'un *vicus*.

Les provinces de la Gaule se composaient originairement, non pas de circonscriptions urbaines, mais de peuplades qui s'appelaient *civitates* et se divisaient en districts territoriaux; mais, dans la Narbonnaise surtout,

l'organisation en circonscriptions urbaines prit un rapide essor¹.

— Rivalz, Différents morceaux antiques, pl. 7, B; — Pagès, Mémoire sur les antiquités du Couserans, dans les Mém. de l'Ac. des Sciences de Toulouse, année 1827, t. II, 2^e partie, p. 61; — Cenac Moncaut, Voyage dans le Roussillon, le comté de Foix, etc., p. 619; — Herzog, Galliae narbonensis historia, Appendix, p. 58, interprète: « quaestor sc. collegii »; — Roschach, Catalogue du Musée de Toulouse, n^o 154; — Ernest Desjardins, Géographie de la Gaule romaine, t. II, p. 399.

48. — Cipse en marbre, mutilé à la partie inférieure, encastré dans une pile du pont de Saint-Lizier, sur le Salat (pile du milieu, en amont); le monument est renversé sur le latéral gauche. — H. 0^m 46; L. 0^m 33.



MINERVAE
BELISAMAE
SACRVM
QVALERIVS
MONTAN

I V

.....

Minervae
Belisamae
sacrum.
Q(uitus) Valerius
Montan[us],
ex
[voto]?

« Autel à Minerve Belisama. Quintus Valerius Montanus, en accomplissement de son vœu. »

1. Marquardt, Handbuch der Roemischen Alterthümer, t. III, pp. 1-18.

La déesse des *Conсорani*, *Belisama*, fut assimilée, identifiée même à Minerve, par les Romains, gens empressés à honorer les divinités des autres nations pour faire adopter et bientôt prévaloir leurs propres divinités.

Du nom de *Belisama*, il faut rapprocher le nom presque identique d'une autre divinité, *Belesamis*, qui figure dans une inscription gauloise conservée au Musée d'Avignon. Voici le texte de cette inscription, avec la traduction littérale en latin donnée par mon savant confrère, M. Mowat¹.

ΣΕΓΟΜΑΡΟΣ	Segomaros
ΟΥΙΛΛΟΝΕΟΣ	Villonius (c. à d. le Villonien, fils
ΤΟΥΥΤΙΟΥΣ	civis de Villon)
ΝΑΜΑΥΣΑΤΙΣ	nemausensis
ΕΙΩΡΟΥ ΒΗΛΗ	vovit Belesami hoc
САМІ СОСІΝ	sacellum.
ΝΕΜΗΤΟΝ	

— Gruter, p. MLXVII, 2, d'après Sirmond, publie exactement les quatre premières lignes, mais écrit la 5^e MONIM... ; — Oihenard, *Notitia utriusque Vasconiae*, p. 519, a lu BELISANAE ; — Muratori, *Novus thes. vet. inscript.*, p. LIII, 13, attribue à tort ce monument à la ville de Saint-Bertrand de Comminges, et lit aussi BELISANAE ; — Orelli, n° 1431, dit que cette inscription se trouve *apud Conseranos*, et il l'accompagne de ce commentaire : « Seldenus, *de Diis Syris*, p. 171, et Münter, *Religion der Kartager*, p. 75, Minervam istam Belisamam eandem esse arbitrantur cum dea Coelesti Carthaginensium *Sa inensi* dicta Ulpiano, *Tit.* 22. 6. Mihi potius videtur confusa cum dea aliqua gallica. » Orelli donne de nouveau, n° 1969, la même inscription, mais en l'attribuant à la ville de Saint-Bertrand de Comminges et en écrivant BELISANAE, à la 2^e ligne ; — Dumège, *Arch. pyr.* t. III, p. 359, loin de rétablir ce texte d'une manière exacte et définitive, le défigure complètement : BELLISSIME MINERVAE | SACRVM.Q.V.MONT.A.

1. Lettre du 2 juin 1883. — M. Mowat me fournit, en outre, les indications bibliographiques relatives à cette inscription ; Dictionnaire archéologique de la Gaule ; voir le facsimile dans les planches ; — Deloye, *Inscriptions grecques et latines découvertes à Vaison ou dans les environs*, extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes, 2^e série, t. IV, 1848, p. 312 ; — De La Saussaye, *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, p. 163.

49. — Cippe en marbre blanc trouvé à Saint-Lizier par M. Babau, il y a déjà plus d'un siècle; porté, depuis plusieurs années, à Saint-Girons, dans un jardin qui appartient aujourd'hui à M^{lle} Louise de Seguin. — H. 0^m 845; L. du champ, 0^m 28; L. de la base, 0^m 36.



FORTV
NAEAVG
M·VAL
IVSTVS
E X
VOTO

Fortu-
nae aug(ustae)
M(arcus) Val(erius)
Iustus,
ex
voto

« A la Fortune auguste, Marcus Valerius Justus, en accomplissement de son vœu. »

Une inscription trouvée à Prat, à 10 kil. O. de Saint-Lizier (*infra*, n° 58) nous fait connaître le nom de la femme de Valerius, Julia Paulina.

— Gruter, p. MLXXI, 10, ex Sirmondi ad Velserum schedis, donne exactement le texte; — Dumège, Arch. pyr. III, pp. 421 et 425, dit à tort que ce monument a été découvert dans l'église paroissiale de Saint-Girons; les renseignements fournis par la famille de Seguin et ceux que je tiens aussi de M. Ribes, professeur au collège de

Saint-Girons, ne laissent subsister aucun doute sur la provenance de cette inscription.

50. — Fragment encastré dans un mur de l'église de Saint-Lizier; déposé, depuis quelques années, dans la salle de la bibliothèque, à Foix. — H. 0^m 25; L. 0^m 45.



DIS.....	...Dis [Manibus]
C·FRONTONI...	...C(aii) Frontoni(i....)
Q·IVL·TAVRIC..	...Q(uintus) Jul(ius) Tauric[us]

« Aux dieux mânes de Caius Frontonius....., Quintus Julius Tauricus. »

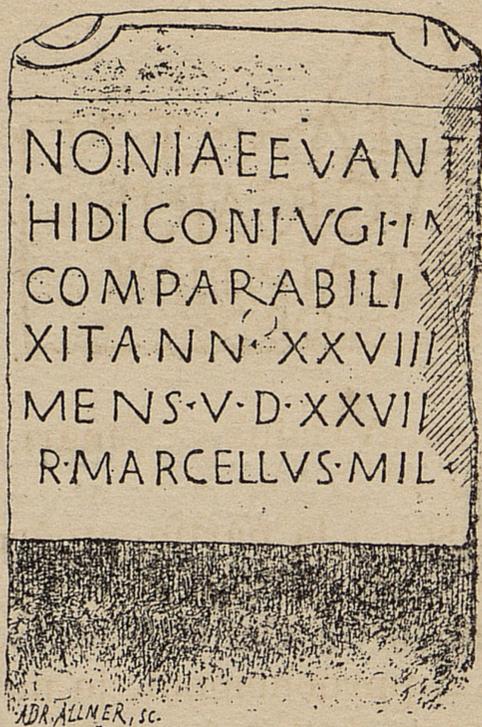
Le cognomen du défunt était gravé sur la partie de la pierre qui manque. La différence des noms montre que l'une des deux personnes n'était ni le père, ni le patron de l'autre.

— Cenac Moncaut, Voyage archéologique dans le Roussillon, le comté de Foix, la Catalogne, etc., p. 500, note 1, lit: DIS | FRONTONI | VLTA::IC | ARA SOLI | ITCAI, et ajoute que « cet autel est dédié au soleil. »

51. — Marbre blanc engagé dans un contrefort du mur de la cathédrale de Saint-Lizier, au couchant; une maison privée étant adossée à ce mur, l'inscription se trouve, en réalité, dans le grenier de cette maison. Grâce à l'obligeance du propriétaire, M. Darrou, on ne rencontre aucune difficulté pour l'examen de cet antique monument; un creux pratiqué dans la maçonnerie, au-dessus de la pierre, permet de lire et même d'estamper l'inscription. — H. du champ, 0^m 35; H. de la partie visible du marbre, 0^m 58; L. 0^m 44.

NONIAEEVANT
 HIDICONIVGI·IN
 COMPARABILIV//
 XITANN·XXVIII
 MENS·V·D·XXVII
 R·MARCELLVS·MIL·

Noniae Evant-
 hidi, conjugii in-
 comparabili. V[i]
 xit ann(os) XXVIII,
 mens(es) V, d(ies) XXVII:
 [Te]r(entius?) Marcellus mil(es).



« A Nonia Evanthis, son épouse incomparable, qui a vécu 28 ans, 5 mois et 27 jours : Terentius Marcellus, soldat. »

Il semble que l'inscription ne soit pas complète ; cependant, on ne voit aucune trace de lettres au-dessous de la 6^e ligne.

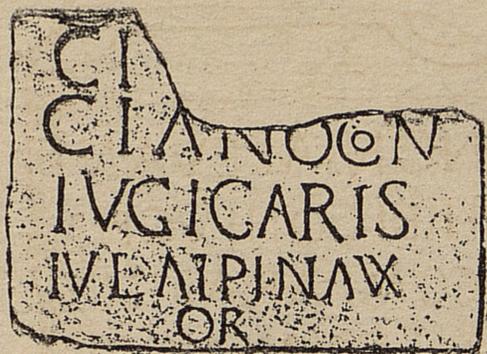
Devant la 1^{re} lettre de cette ligne, R, il y a place pour une ou, même, pour deux lettres ; on peut donc supposer *Ter(entius)*. M. Barry, qui ne paraît pas avoir bien vu cette ligne (il la lit R·ARCELLVS·MIL) restitue « *R(ufus)* ou *R(ufinus)* Marcellus miles. »

— Ed. Barry, *Inscriptions inédites des Pyrénées* (1863), p. 6.

52. — Pierre trouvée dans un jardin de Saint-Lizier, en 1872, par M. Frèche, de Castillon-sur-Lez ; conservée chez lui, à Castillon, où M. l'abbé Cau-Durban en a, le premier, relevé la copie. — H. 0^m 15 ; L. 0^m 22.

D.....
 C·I.....
 CIANOCON
 IVGICARIS
 IVLAIPINAVX
 OR

D(is) [M(anibus)].
 C(aio) I.....
 -ciano, con-
 jugi caris(simo),
 Iul(ia) Alpina ux-
 or.



« Aux dieux mânes. A Caius....., mari bien-aimé : Julia Alpina, son épouse. »

La pierre est brisée à la partie supérieure ; il reste la lettre initiale du nom du défunt, et la fin de son surnom, Lucianus ? Porcianus ?

A titre de simple rapprochement, je note que le nom et le surnom de la femme se trouvent réunis dans un autre monument antique de Rançon, bourg de la Haute-Vienne : *[Memo]riae Iul. Alpinae* (Texier, *Inscript. du Limousin*, p. 103.

— Julien Sacaze, *Inscriptions inédites des Pyrénées*, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, année 1882, p. 183.

53. — Stèle en marbre blanc provenant de Saint-Lizier et conservée au Musée de Toulouse. — H. 0^m 80 ; L. 0^m 56.

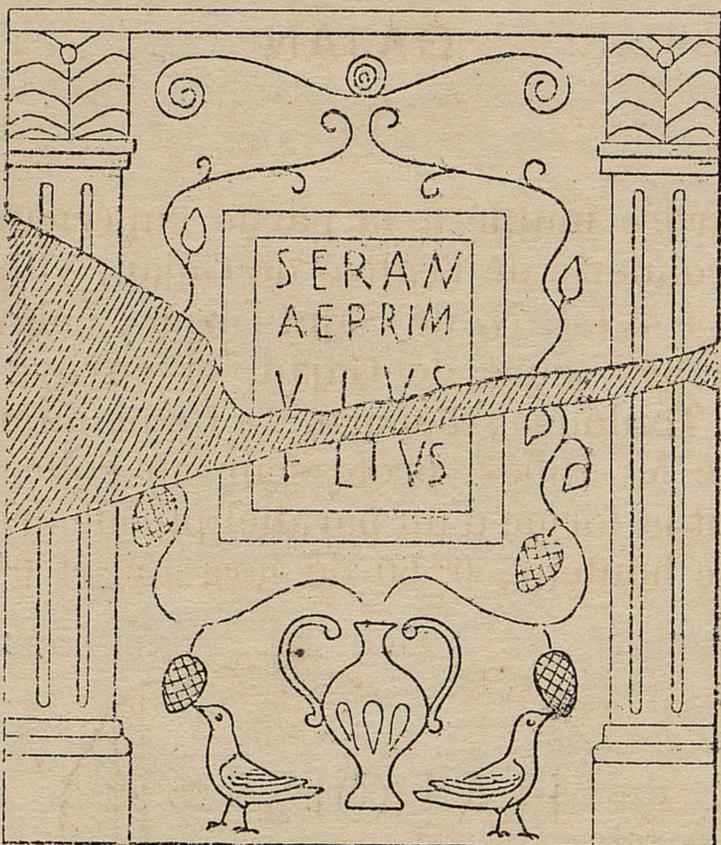
SERAN
 AEPRIM
 VLVS
 F.LIVS

Seran-
 ae, Prim-
 ulus
 filius,

« A Serana, Primulus, son fils. »

« Le vase, les colombes, les pampres qui accompagnent la légende funéraire, et surtout le travail, qui est celui de nos sarcophages chrétiens du Sud-Ouest, dit M. Le

Blant, me font incliner à ranger l'épitaque de Serana parmi les monuments des fidèles, »

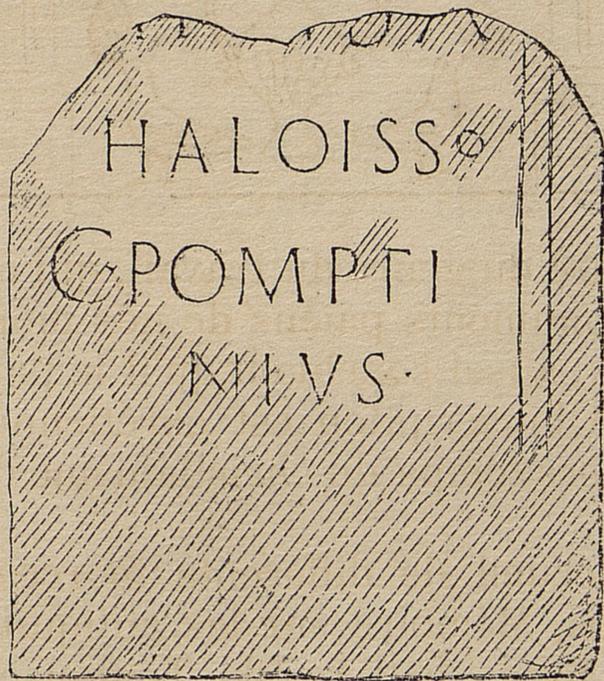


L'argument tiré du genre du travail, qui est aussi celui de plusieurs monuments païens de nos montagnes, n'est pas, à mes yeux, aussi concluant qu'il le paraît au savant épigraphiste. Si l'inscription est chrétienne, elle appartient aux premiers temps du christianisme dans les Pyrénées centrales.

— Rivalz, Recueil de différents morceaux antiques, fig. 15; — Pagès, Mémoire sur les antiquités du Couserans, dans les Mém. de l'Ac. de Toulouse, année 1827, 2^e partie, p. 61; — Dumège, Description des antiquités du Musée de Toulouse, p. 168; — Barry, Inscriptions inédites des Pyrénées (1863), p. 9, note 1; — Ed. Le Blant, Inscript. chrét. de la Gaule, p. 488, et planches, n° 510; — Roschach, Catalogue du Musée de Toulouse, n° 155.

GAJAN

54. — Marbre mutilé à la partie supérieure, encastré dans la maçonnerie de l'église de Gajan, village bâti sur une colline, à 3 kil. N. de Saint-Lizier; enlevé, en 1867, par M. Barthet, curé de Gajan, et envoyé aussitôt à M. Barry, à Toulouse; disparu... « Ce monument, d'après les notes de M. Ribes, professeur au collège de Saint-Girons, avait la forme d'un parallépipède droit; il mesurait 0^m 72 de hauteur, 0^m 60 de largeur, et 0^m 18 d'épaisseur. »



II ID A
HALOISSO
C·POMPTI
NIVS
SVPERBVS

.....
Haloisso,
C(aius) Pompti-
nius
Superbus.

D'après un estampage de M. Barry.

« A Haloissus, Caius Pomptinius Superbus. »

Ce monument est-il votif ou funéraire? Dans le premier cas, Haloissus serait le nom d'une divinité, et, dans le second, le nom du défunt. M. Barry a lu: « [I]. O. M | HALOISSO | C.POMPTI | NIVS | SVPER//VS = *Jovi Optimo*

Maximo Haloisso, Caius Pompfinius Super[b]us. Le marbre, dit-il, porte indubitablement Pompfinius et non point Pomptinus. » M. Allmer et moi, nous avons examiné avec la plus grande attention un estampage pris et étiqueté par M. Barry lui-même, et nous avons constaté que la ligne gravée immédiatement au-dessus du mot *Haloisso* ne porte point les sigles [I.]O.M, mais la partie inférieure d'autres lettres dont les deux dernières paraissent être DA ou BA, et que la 5^e lettre du nom gentilice de celui qui élève le monument n'est pas F, mais R. Sur l'estampage, le mot *SVPERBVS* est à peine visible.

Du mot *Haloissus*, on peut rapprocher, comme le fait très à propos M. Barry, le mot *Lohisus*, nom connu par une inscription des Convènes : *Alfia | Lohisi f. | Bulluca.* Quant au nom de C. Pomptinius, il rappelle celui de C. Pomptinus, préteur à Rome, pendant le consulat de Cicéron, et puis propréteur de la Narbonnaise, de l'an 62 à la fin de l'an 60.

— Barry, dans la *Revue archéologique*, année 1867, p. 372 ; — Ch. Ribes, *Lettre* du 18 février 1883.

CAUMONT

L'ancien village de Caumont était bâti sur le versant méridional d'un monticule nommé *le Plech*, à 500 mètres environ du village actuel, situé lui-même à 6 kilom. N.-O. de Saint-Lizier. Un *castellum* occupait autrefois le sommet du Plech ; on voit encore quelques pans de murs isolés, seuls restes des anciennes fortifications. C'est au milieu de ces ruines que l'on a trouvé un cippe consacré à la déesse *Ande*, un fragment de brique, conservé au Musée de Foix et portant les lettres C·AV·K (les 2^e et 3^e lettres conjuguées, de manière à pouvoir se lire AV ou AN), et quelques médailles du Haut-Empire, dont l'une est à l'effigie d'Antonin, avec la légende *VIRTVS AVGVSTI*, au revers ; dans le voisinage de cet ancien château-fort, on a découvert encore une inscription funéraire.

55. — Cippe en marbre blanc trouvé sur le monticule du Plech, encastré d'abord dans le mur du cimetière de Caumont, puis déposé au Musée de Foix. — H. 0^m 51 ; L. 0^m 24.



DEAE ANDEI
LAETINVS
LAETIF
V · S · L · M

Deae Andei,
Laetinus,
Laeti f(ilius)
v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

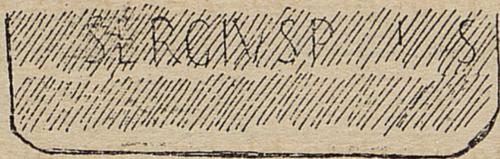
« A la déesse Ande, Laetinus, fils de Laetus, acquitte son vœu avec empressement et reconnaissance. »

La toponymie et l'épigraphie des Pyrénées fournissent plusieurs exemples de noms commençant par *And* ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour donner à ce radical une origine ibérique. L'onomastique gauloise possède, en effet, un grand nombre de noms commençant aussi par *And*. Il me suffira donc d'observer que ce radical se retrouve dans des noms accolés à ceux de certaines divinités : *Herculi Andosso* et *Bascei Andosso*, dans les Pyrénées, *Jovi Andero* (Inscript. hispan. 2598), et *Mercurio Andesco* (Inscript. Brit. 87). On a quelques raisons de supposer que le sens de ce radical est « grand, fort, invincible. »

Je prie mon lecteur de ne point me demander d'autres explications sur la nature et l'origine d'Ande, la divinité protectrice du Plech et de la vallée du Salat.

— Dumège, Monuments religieux, p. 344, a lu : *Deae Andli | Faetinus | ...iaf tte* ; — Cenac Moncaut, Voyage arch. dans le Roussillon, le comté de Foix, etc., p. 500, donne très-exactement cette légende ; — Manaud de Boisse, Promenade à travers le Saint-Gironnais, p. 29.

56. — Marbre trouvé au même lieu, dans un champ dit de la *Maginette* ; il sert de seuil à la porte de la maison Cazes, à Caumont ; aussi l'inscription est-elle aujourd'hui très-effacée et, si j'ai relevé quelques traces de lettres, c'est grâce à l'assistance et au zèle de M. Manaud de Boisse qui avait vu la légende avant qu'elle ne devint fruste. — H. de la partie visible de la pierre, 0^m 47 ; L. 0^m 12.



.....
SERGIVSPAVLVS
VXORI CASTISSIMAE

Copie de M. Manaud de Boisse.

.....
Sergius Paulus
uxori castissimae

« Sergius Paulus à son épouse irréprochable. »

Il y a quelque temps, cette lecture ne présentait aucune difficulté, dit M. le curé de Caumont qui dessert cette paroisse depuis cinquante-quatre ans.

Deux inscriptions de Prat et de Betmale nous font connaître, la première, un M. Valerius Justus, qui élève un tombeau aux dieux mânes de son épouse, Julia Paulina, fille de Sergius ; la seconde, un M. Sergius Paulus, qui fait un tombeau aux dieux mânes de sa mère, Julia Paulina, fille de Sergius.

D'après une tradition adoptée par la plupart des écrivains locaux, ce Sergius serait un disciple de saint Paul, envoyé par cet apôtre dans le pays de Couserans, pour y porter la parole évangélique. On ne s'attarde pas à réfuter des erreurs si manifestes. Nous verrons, à Melles, la même fille de Sergius consacrant un autel au dieu Avéran.

— Manaud de Boisse, Promenade à travers le Saint-Gironnais, p. 29 ; — Le même, Lettre du 28 janvier 1883 ; — J. C. Faur, Notice historique sur Saint-Lizier et le Couserans, p. 4 (Extrait du Bulletin de la Société Ramond, année 1881 ou 1882).

PRAT

Ce village, bien peuplé et commerçant, avait autrefois un couvent de Bénédictins. L'église, placée aujourd'hui sous l'invocation de sainte Madeleine, était dédiée anciennement à saint Pierre, et la prairie, qui l'avoisine, porte encore le nom de *Prat de Sén Pé*. Deux inscriptions.

57. — Plaque de marbre blanc encastrée, par les soins de M. Viala, curé de Prat, dans le mur de clôture du jardin du presbytère ; jusqu'en ces dernières années, elle servait de seuil à une porte de l'église ; aussi l'inscription présente-t-elle des difficultés de déchiffrement. — H. 0^m 60 ; L. 0^m 72 ; E. 0^m 09.

TI·IVL·ITTIXONIS·F·NIGRO·
CENTVRIONI·CHORT·AQVIT
QVART·EX·TESTAMENTO
FIERI·IVSSIT·DVNOMACIVS
TOVTANNORIGIS·F·FRATER
HERES·EIVS·FACIENDVM
CVRAVIT·ARBITRATV·EPIDI
DANNONI·F

Ti(berio) Iul(io), Ittixonis f(ilio), Nigro, centurioni c(o)hor-
t(is) Aquit(anorum) quart(ae). Ex testamento fieri jussit.
Dunomagius, Toutannorigis filius), frater, heres ejus,
faciendum curavit arbitrato Epidi(i), Dannoni filii).

« A Tiberius Julius Niger, fils d'Ittixon, centurion de
la IV^e cohorte des Aquitains. Fait en exécution de son
testament Dunomagius, fils de Toutannorix, son beau-

frère et son héritier, a fait (élever ce tombeau), par les soins d'Epidius, fils de Dannonus. »

TI·IVL·ITTI·XONIS·F·NICRO·
 CENTVRIONI·CHORT·AQVIT·
 QVART·EX·TESTAMENTO·
 FIERI·IVSSIT·DVNO·MACINS·
 TOVTANNORICIS·FRATRE·
 HERESEIVS·FACIENDVM·
 CVRAVIT·ARBITRATV·
 DANNONI·

Deux mots, *frater*; *Epidius*, (5^e et 7^e lignes) avaient résisté à mes efforts de déchiffrement et à ceux de mon père; la lecture en appartient à M. Allmer qui a bien voulu, le 22 octobre 1882, aller revoir, avec moi, cet antique monument.

Le défunt avait servi, avec le grade de centurion, dans une cohorte auxiliaire, la *III^a Aquitanorum*. On sait, par d'autres inscriptions, que cette cohorte était attachée, du temps de Vespasien, à l'armée de la Germanie supérieure, et qu'elle y était encore sous le règne de Septime-Sévère, à la fin du II^e siècle.

Les inscriptions militaires sont rares dans les Pyrénées. Celle-ci contient plusieurs noms nationaux, tous ou presque tous de physionomie gauloise. Sur un marbre d'Ardèche, nous trouverons une *Dannonia*, et, sur un marbre de Luchon, une *Cassia Touta*, ségusiave, noms qu'il faut rapprocher de *Dannonus* et de *Toutannorix*.

58. — Cippe en marbre blanc, découvert par M. Rivals dans l'église de Prat, et conservé longtemps à Toulouse, dans le jardin de M. Roques, peintre, correspondant de

l'Institut; latéraux ornés d'un préféricule et d'une patère.
Ce monument a disparu depuis quelques années.

D · M
IVLIAE · SERGI · F
PAVLINAE
M · VAL · IVSTVS
CONIVGI
SANCTISSIMAE

D'après M. Dumège.

D(is) · M(anibus)
Iuliae, Sergi(i) f(iliae),
Paulinae.
M(arcus) Val(erius) Iustus
conjugi
sanctissimae.

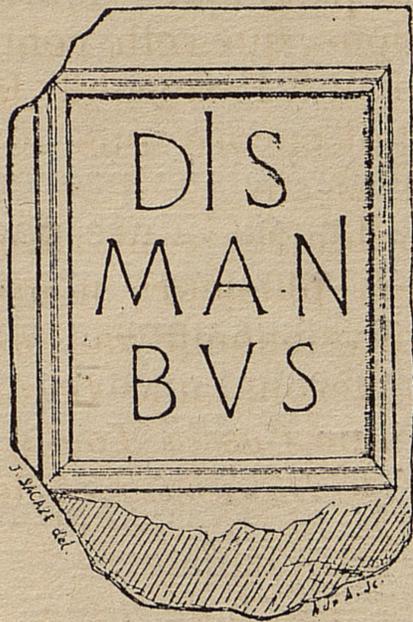
« Aux dieux mânes de Julia Paulina, fille de Sergius :
Marcus Valerius Justus à son épouse irréprochable. »

Régulièrement, la fille doit porter le gentilice de son
père; Paulina devrait donc se nommer Sergia, et non
Julia.

— Dumège, Recueil de quelques inscriptions romai-
nes, p. 78.

LACAVE

59. — Cippe découvert en 1881, par M^{me} la vicomtesse
de Nouailhan, née de Saporta, dans la maçonnerie du



château de la Hitte, à Lacave, village voisin de Prat;
porté dans le jardin du château de M^{me} de Nouailhan, à
Prat, sur un monticule qui commande la vallée du Salat.

Ce marbre a été mutilé ; mais le champ de l'inscription, orné d'un encadrement à moulures, est intact. — H. du champ, 0^m 37 ; L. 0^m 29.

DIS
MANI
BVS

Dis
Mani-
bus

« Aux dieux mânes. »

L'I de la 1^{re} ligne dépasse le niveau des autres lettres ; l'I de la 2^e est formé par le prolongement du dernier jambage du N.

— Julien Sacaze, *Inscript. inédites des Pyrénées*, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, année 1882, p. 182.

LESCURE

Le village de Lescure est bâti sur une colline qui domine la vallée du Baup, à 6 kil. E. d'Audinac, hameau dépendant lui-même de la commune de Montjoie (*Mons Jovis*) et fort renommé dans le pays par ses eaux thermales. Deux kilomètres seulement séparent Saint-Lizier de Montjoie, et l'on peut supposer que les sources d'Audinac furent utilisées par les anciens habitants de la *civitas Consoranorum* ; quelques débris romains trouvés çà et là, dans les environs, confirment cette conjecture.

60. — Cippe en marbre blanc provenant des ruines de la chapelle de Saint-Ygnan, située dans le territoire de Lescure, en face du hameau de Lort, sur la rive gauche du Baup ; pendant quelques années, a servi de support à un bénitier, dans l'église de Lescure ; porté, en 1850, à la Bibliothèque de Foix. — H. 1^m 15 ; L. 0^m 41.

I O M
AVCTORI
BONARVM
TEMPES
TATIVM
VAL·IVSTVS

I(ovi) O(ptimo) M(aximo),
auctori
bonarum
tempes-
tatium :
Val(erius) Justus.

« A Jupiter très-bon, très-grand, auteur des bonnes saisons : Valerius Justus. »

Tempestatium pour *tempestatum* peut n'être point une faute ; on trouve, chez les bons écrivains, *parentium* pour *parentum*, *hereditatium* pour *hereditatum*, etc.



Dieu des sommets, Jupiter était le régulateur de l'atmosphère ; il était aussi la divinité protectrice des voyageurs, comme nous l'apprennent quelques inscriptions : ainsi, sans sortir des Pyrénées, à Marignac, Fortunatus, régisseur, offre un autel et la victime à Jupiter, pour la conservation et le retour de Petronia Magna : *I.O.M. pro salute et reditu Petroniae Magnae, Fortunatus, act(or), aram cum hostia fecit*, etc. On honorait un *Jupiter Redux*, de même qu'une *Fortuna Redux*, et ces deux divinités

étaient parfois associées, comme dans cette inscription de Dijon : *I.O.M. et Fortunae Reduci, pro salute, itu et reditu T. Fl. Veteris*, etc.

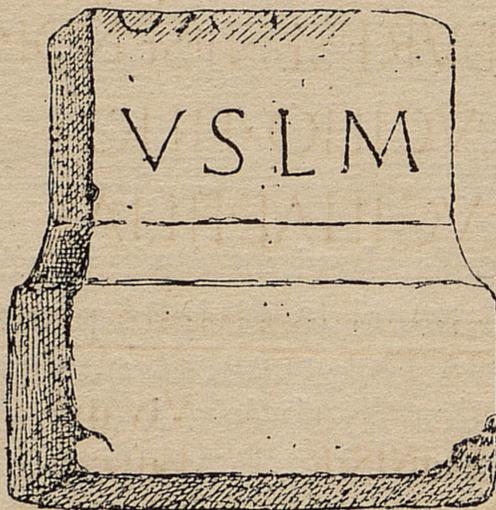
A mon avis, les mots *bonae tempestates* de l'inscription de Lescure signifiaient les bonnes saisons, propices aux récoltes, plutôt que le beau temps, propice aux voyageurs.

— Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. vi, année 1852, p. 76 : la 2^e ligne est fautive-ment lue AVTORI; le marbre porte AVCTORI; — Cenac Moncaut, Voyage dans le Roussillon, le comté de Foix, etc., p. 500; — Robert Mowat, Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris, dans le Bulletin épigraphique de la Gaule, t. i, année 1881, p. 58.

BORDES-SUR-LEZ

Ce village de 1 100 habitants est situé au confluent de la vallée de Betmale et de la vallée de Biros, sur la rive droite du Lez, à 3 kil. S. de Castillon, le chef-lieu du canton, et à 17 kil. S. S. O. de Saint-Lizier.

61. — Fragment de cippe en marbre, trouvé en 1881, par M. Cau-Durban, curé de Bordes, dans la maçonnerie



de l'autel d'une ancienne chapelle, bâtie sur un monticule, au quartier d'Aulignac; conservé au presbytère de Bordes. — H. 0^m 15; L. 0^m 15.

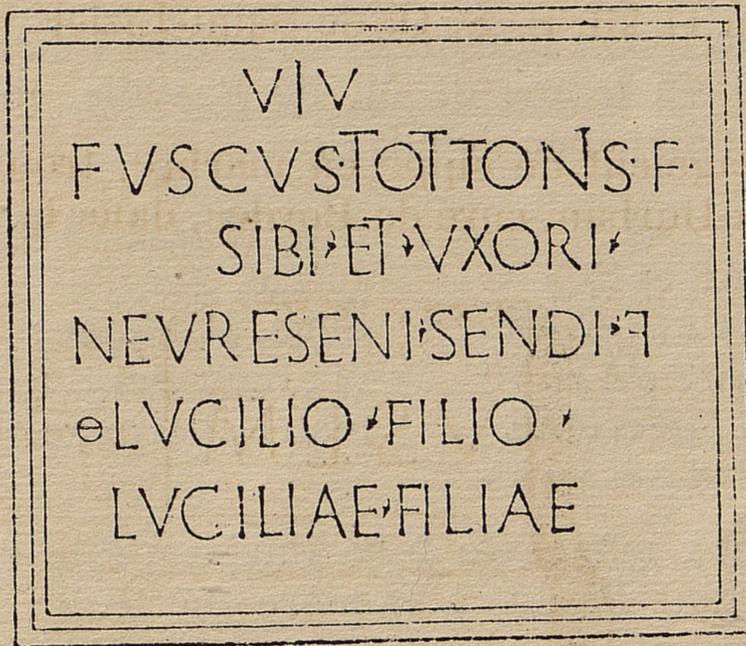
.....
V S L M.....
v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

On voit quelques traces de lettres au-dessus des sigles.

BETMALE

Cette commune est formée de plusieurs hameaux, Arrien, Aret, Ayet, Villargein, etc. Toute cette région, si pittoresque, mériterait d'être plus souvent visitée par les amateurs de la belle nature ; les cols d'Aouardo et d'Aouéran (2 000 m.) la mettent en communication, par Melles-sur-Fos, avec le canton de Saint-Béat et la vallée d'Aran.

62. — Plaque de marbre encadrée dans le mur d'une maison d'Arrien, qui porte le millésime de 1620. — H. 0^m 60 ; L. 0^m 20.



VIV
FVSCVS·TOTTONIS·F·
SIBI·ET·VXORI
NEVRESENI·SENDI·E
LVCILIO·FILIO·
LVCILIAE·FILIAE

Viv(us)
Fuscus, Tottonis f(ilius)
sibi et uxori
Neureseni, Sendi f(iliae),
θ(άλυγτι) Lucilio filio,
Luciliae filiae.

« De son vivant, Fuscus, fils de Totton, (a élevé ce tombeau) à lui-même et à son épouse Neuresene, fille de Sendus, à feu Lucilius, son fils, à Lucilia, sa fille. »

On remarquera le mélange de ces noms : les deux enfants et leur père ont des noms romains ; leur mère et leurs deux grands-pères portent encore des noms indigènes, mais soigneusement latinisés.

Les noms de plusieurs villages de ce canton (Illartain, Irazain, etc.) semblent appartenir à la toponymie basque, comme l'a déjà observé M. Achille Luchaire, dans ses Études sur les idiomes pyrénéens (p. 27, note 1).

Je ne terminerai pas cette notice sans rendre un hommage bien mérité à M. l'abbé Cau-Durban, l'un des prêtres les plus dévoués à la science que je connaisse dans les Pyrénées ; c'est lui qui, le premier, a relevé cette inscription et compris tout l'intérêt qu'elle présente au point de vue de la linguistique.

— Julien Sacaze, Inscriptions inédites des Pyrénées, dans le Bulletin épigraphique de la Gaule, tome II, année 1882, p. 182.

63. — Inscription funéraire ; se trouvait dans le village de Betmale du temps de M. de Basville, intendant du Languedoc ; disparue depuis lors.

D · M	D(is) M(anibus)
IVLIAE · SERGI	Iuliae, Sergi(i)
FILIAE · PAVLINAE	filiae, Paulinae :
M · SERGIUS · PAVLVS	M(arcus) Sergius Paulus
MATRI · PISSIMAE	matri piissimae.

D'après Sirmond et de Basville.

« Aux dieux mânes de Julia Paulina, fille de Sergius : Marcus Sergius Paulus à sa mère chérie. »

Régulièrement, le père se nommant Sergius, sa fille devrait avoir pour gentilice Sergia, et non pas Julia ; de même, le fils devrait se nommer comme son père, M. Valerius Justus (*suprà*, n° 58), tandis qu'il prend le gentilice de son grand-père, Sergius.

Une inscription de Melles nous montrera la même Julia Paulina, fille de Sergius, dédiant un autel votif à une

divinité topique, *Averano deo*, dont le nom est encore porté par une montagne sise entre Melles et Betmale.

— Gruter, d'après Sirmond, p. MCXXIX, 4, donne ce texte comme appartenant à la Novempopulanie; j'ai suivi sa lecture, sauf pour la dernière ligne MATRI.P.; — De Basville, Mémoires pour servir à l'Histoire de Languedoc, p. 250 (Amsterdam, 1734): D.I.M. | IVLLÆ SERGII | FILIÆ PAVLINÆ | M.SERGIVS PAVLVS | MATRI PISSIMAE. J'ai adopté la variante de la dernière ligne, comme présentant une formule plus usitée dans cette région que la formule *matri posuit*; — Dumège, Recueil d'Inscriptions romaines, 1852, p. 72: « Ce marbre existait naguère encore, non loin de la ville capitale des *Conсорani*. »

